

FEE Bat Ventilation - Concevoir, installer et maintenir une ventilation performante

DURÉE

2,00000 jours (soit 16 heures)

PRIX

740 € par participant

Soit 888 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Artisans, compagnon ou chef d'entreprise, conducteur de travaux

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Concevoir et dimensionner une ventilation
- Organiser et réaliser la mise en oeuvre
- Savoir contrôler sa réalisation et assurer l'entretien et la maintenance de la réalisation

**PROGRAMME****JOUR 1**

- Introduction : Ouverture du stage

Concevoir et dimensionner

- ✓ Règles essentielles de sélection
 - Importance de la ventilation
 - Constitution d'un système de ventilation
- ✓ Dimensionnement d'une installation de ventilation
 - Prescription d'une solution
 - Dimensionnement
- ✓ Dimensionnement d'une installation de ventilation existante

Organiser la mise en oeuvre

- Mise en oeuvre d'une installation de ventilation
 - Bonnes pratiques
 - Interfaces



JOUR 2**Organiser la mise en oeuvre (suite et fin)**

1. Mise en oeuvre d'une installation de ventilation
 - Bonnes pratiques
 - Interfaces
2. Dysfonctionnement lié à une mauvaise mise en oeuvre
 - Identification des dysfonctionnements
 - Identification des sinistres associés

Savoir contrôler sa réalisation

1. Autocontrôle d'une installation de ventilation
 - Identification des outils
 - Utilisation des outils

Assurer l'entretien et la maintenance

1. Entretien et maintenance
 - Identification des points clés
 - Explication au maître d'ouvrage

Savoir laisser son chantier propre**Conclusion**

1. Vérification des acquis de la formation

**VALIDATION**Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF**